

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 08 OCTOBRE 2015
18 heures – Vichy Val d'Allier

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS

Présents :

M. Claude MALHURET, Président

Mmes et MM. E. CUISSET - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J. M. GERMANANGUE - R. MAZAL - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - O. ROYER, Vice-Présidents.

Mmes et MM. J. P. BLANC – C. BOUARD – A. CORNE – C. FAYOLLE – M. GUYOT – G. MAQUIN – G. MARSONI – M. MORGAND – C. PAGLIA, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. J. S. LALOY - F. AGUILERA - A. G. CROUZIER, Vice-Présidents.

MM. B. AGUIAR – P. BONNET – C. CATARD – J. JOANNET, Membres.

Secrétaire : Mme Carine PAGLIA, Conseillère Communautaire.



POLE ENVIRONNEMENT

N° 1 – CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES – PLAN DE FINANCEMENT

Considérant que l'élaboration du contrat territorial milieux aquatiques implique la réalisation d'un diagnostic territorial afin d'améliorer et de compléter les connaissances sur les masses d'eau pour identifier l'ensemble des actions à mettre en œuvre les protéger, les restaurer et veiller au respect du bon état écologique des masses d'eau définies dans la directive cadre sur l'eau et que la réalisation de cette prestation d'étude est estimée à 100 000 € HT, sous réserve des résultats de la mise en concurrence, le **Bureau Communautaire**, à l'unanimité, approuve le plan de financement ci-dessous :

Etude CTMA	Agence de l'Eau Loire-Bretagne		FEDER		Vichy Val d'Allier Auto-financement	
	Coût	Taux	Coût	Taux	Coût	Taux
100 000 €	70 000 €	70%	10 000 €	10%	20 000 €	20%

Le Président,


Claude MALHURET